



LES GUIDES DE L'ONISEP

pour construire son avenir

www.onisep.fr

2005
2006

réussir au lycée professionnel



© Jérôme Paille

Les librairies Onisep



■ LIBRAIRIE DE L'ÉDUCATION

13, rue du Four
75006 Paris
01.46.34.54.80
Du mardi au samedi (10h-18h30)
Métro Mabillon

■ ALSACE

5, Quai Zorn
67082 Strasbourg Cedex
03.88.15.09.35
Du lundi au vendredi
(8h30-11h30/14h-16h30)

■ AQUITAINE

31, avenue Carnot BP 213
33021 Bordeaux Cedex
05.56.17.33.36
Du mardi au vendredi
(9h-12h/13h30-17h30)

■ AUVERGNE

8, bis rue Rameau
63000 Clermont Ferrand
04.73.43.62.62
Du lundi au jeudi
(9h-12h/13h30-17h)
Le vendredi
(9h-12h/13h30-16h30)

■ BASSE-NORMANDIE

21, rue du Moulin-au-Roy
BP 5141
14070 Caen Cedex 5
02.31.56.64.74
Du lundi au vendredi
(9h-12h30/13h30-17h)

■ BOURGOGNE

4-5, rue Claude-Bernard
21000 Dijon
03.80.50.97.30
Du lundi au vendredi
(9h-12h/13h30-17h)
Le mercredi jusqu'à 18h30

■ BRETAGNE

1A, quai Dujardin CS11116
35011 Rennes Cedex
02.99.27.20.70
Du lundi au vendredi
(13h30-17h)

■ CENTRE

1 bis, rue Chanzy BP 609
45016 Orléans Cedex 1
02.38.42.16.42
Du lundi au vendredi
(9h-17h)

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

La Librairie de l'Éducation
(Scéren/Onisep)
17 bd de la Paix - BP 1122
51055 Reims Cedex
03.26.61.20.20
Du lundi au jeudi
(10h-12h/13h-17h15)
Mercredi / vendredi
(10h-12h/13h30-17h15)

■ CORSE

3, rue Docteur-Versini
20000 Ajaccio
04.95.21.16.52
Du lundi au vendredi
(9h-12h/13h30-17h)

■ FRANCHE-COMTE

45, avenue Carnot
25030 Besançon Cedex
03.81.65.74.90
Du lundi au vendredi
(13h30-16h)

■ GUADELOUPE

24, rue de la Chapelle Z.I. Jarry
97122 Baie-Mahault
05.90.60.99.00
Lundi, mercredi, vendredi
(9h-13h)

■ GUYANE

BP 1143 Site Troubiran
97345 Cayenne Cedex
05.94.28.64.50
Du lundi au vendredi
(8h-12h)

■ HAUTE-NORMANDIE

La Librairie de l'éducation
Locaux du CRDP
2, rue du docteur Fleury
76130 Mont Saint Aignan
02.35.77.07.35
Du lundi au vendredi
(9h-17h30)
Jeudi (13h-17h30)

■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

La librairie de l'Éducation
CRDP-ONISEP
Allée de la Citadelle
34064 Montpellier Cedex 2
04.67.60.04.64
Le lundi (13h-17h30) et du
mardi au vendredi (10h-17h30)

■ LIMOUSIN

Domaine universitaire de Vanteaux
39H, rue Camille-Guerin
87036 Limoges Cedex
05.55.43.28.10
Du lundi au vendredi
(9h-12h/13h30-17h)

■ LORRAINE

45, cours Léopold - CO n°13
54035 Nancy Cedex
03.83.35.91.56
Du lundi au vendredi
(13h-16h30)

■ MARTINIQUE

7 bd Attuly - BP 607
97261 Fort de France Cedex
05.96.72.57.97
Du lundi au vendredi (8h-13h)
Lundi, mardi, jeudi (14h-17h)

■ MIDI - PYRÉNÉES

58, allée Jean Jaurès
31000 Toulouse
05.61.17.82.10
Du lundi au vendredi
(13h-17h)

■ NORD PAS-DE-CALAIS

2 bis place de la République
BP 1086
59012 Lille Cedex 12
03.20.15.81.61
Du lundi au vendredi
(10h-17h30)

■ PARIS

Délégation régionale Onisep
Ile de France
1 Villa des Pyrénées
75020 Paris - Métro Maraichers
01.53.27.22.50

■ PAYS DE LA LOIRE

32, rue Fresche-Blanc BP 92217
44322 Nantes Cedex 3
02.40.16.02.16
Du lundi au vendredi
(9h-12h/13h-17h)

■ PICARDIE

3, rue Saint-Fuscien
80043 Amiens Cedex 1
03.22.92.73.81
Du lundi au vendredi
(8h30-12h/13h-16h30)

■ POITOU-CHARENTES

17, place Henri Barbusse BP 615
86022 Poitiers Cedex
05.49.41.59.58
Du lundi au jeudi
(9h-12h/13h30-17h)
Le vendredi (9h-12h)

■ PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

■ AIX-MARSEILLE
Rotonde du bois de l'Aune
Le forum BP 689
13095 Aix-en-Provence Cedex 2
04.42.95.29.51
Du mardi au vendredi
(9h-12h/13h30-16h30)

■ NICE

53, avenue Cap-de-Croix
06181 Nice Cedex 2
04.93.53.70.66
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
(13h30/16h30)
Le mercredi
(9h-12h/13h30-16h30)

■ RÉUNION

5, rue Maréchal Leclerc BP 305
97466 Saint-Denis de la Réunion
Cedex
02.62.41.42.90
Mardi
(8h30-11h30/13h30-16h)
Le vendredi
(8h30-11h30)

■ RHÔNE - ALPES

■ GRENOBLE
11 avenue du Général Champon
BP 1411
38023 Grenoble Cedex 1
04.76.74.70.27

■ LYON

16, place des Terreaux
69001 Lyon
04.78.28.66.49
Du lundi au vendredi
(10h-18h)

Sommaire



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur,
et de la Recherche
Office national d'information sur les
enseignements et les professions
Lognes-77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Publication de l'ONISEP
Copyright : octobre 2005

Directeur de la publication :
Hervé de Monts de Savasse
Rédactrice en chef : Pascale Gélébart
Rédactrice en chef adjointe : Annick Ghys
Secrétaire de rédaction : Jackie Haas
Rédaction : Jean-Yves Baglan ;
Françoise Martin
Ont également participé à la rédaction :
Dominique Lagriffoul ; Corinne Tourenne
Directeur artistique : Pascal Le Coq

Documentation et ingénierie documentaire
Chef de département : Catherine Méric
Documentalistes : Véronique Barbeau

Fabrication
Chef de département : Marie-Christine Jugeau
Conception : Pascal Le Coq ;
Evelyne Delzescaux
Maquette : Evelyne Delzescaux, Corinne Gaston
Illustrateur : Jean-François Dumont
Iconographie : Brigitte Gilles de la Londe
Photographe : Lucas Schifres
Relecture : Georges Mollard
Couverture : Pascal Le Coq
Photogravure-flashage : S.C.E.I. (France)

Diffusion, commercialisation, marketing
Chef de département : Philippe Gille
Vente dans les librairies ONISEP ou par
correspondance à : ONISEP VPC, Lognes,
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2.
Internet : <http://www.onisep.fr>
Relations Clients : Fax 01 64 80 38 00

Publicité
Idéecom
4 avenue Hoche, 75008 Paris.
Tél. 01 42 12 70 80.
Fax : 01 42 12 71 81
Directeur de publicité : T. Lestrehan
Assistante de publicité : S. Gennaro

Plan de classement ONISEP : ENS 44 32 00
Autodoc ONISEP : A 03-01
Kiosque : en exposition
Code de diffusion ONISEP : 900 399
ISSN : 0984 - 6905
ISBN : 2-273-00399-4
Printed in Italy/Imprimé en Italie
par Mozzon Giuntina.
Dépôt légal : octobre 2005

Nous remercions particulièrement l'équipe qui,
autour de Pierre Couturier (IEN-IO honoraire,
ancien délégué régional adjoint de l'ONISEP de
l'académie de Lyon), a collaboré à la
conception de ce guide : B. Riban et P. Louazel
(proviseurs), C. Coitou (CPE), E. Martin
(professeure), A.C. Rodot, F. Taboga et
J.Y. Seguy (COP).

Reproduction, même partielle, interdite sans
accord préalable de l'ONISEP.

Reportages

▶ p. 2
Lycée Marcelle Pardé
Un nouveau départ

▶ p. 4
Lycée Gabriel Voisin
La tête et les mains

Aujourd'hui, la seconde

- p. 6 Paroles d'élèves
- p. 8 Le lycée de A à Z
- p. 10 Une équipe éducative pour vous aider

Demain, mon diplôme

- p. 12 Paroles d'élèves
- p. 14 Le BEP
Une étape vers la poursuite d'études
- p. 16 Le CAP
Un passeport pour le monde du travail

Et après

- p. 18 Construire son projet
- p. 20 Après le CAP ou le BEP
Poursuivre ses études au lycée ; Préparer un diplôme
par l'apprentissage ; Entrer dans la vie professionnelle
- p. 24 Mon bilan personnel

ISBN 2-273-00399-4



9 782273 003995



Verre, aluminium et porte d'époque : la rénovation réussie d'un lycée professionnel.



La maîtrise de l'informatique.



Le foyer, un lieu de solidarité pour discuter entre copains ou travailler ensemble.



Un CDI fréquenté par des lycéens



Mme Coitou, CPE, montre avec fierté les robes créées par les élèves de CAP prêt à porter, pour le Mondial des métiers.



Une journée particulière pour les cours de formation (CCF).

Lycée Marcelle Pardé

Un nouveau départ



Le goût du contact humain.

Préparer un BEP ou un CAP, ce n'est pas seulement apprendre un métier. C'est aussi une manière d'entreprendre de nouvelles études. Démonstration au lycée Marcelle Pardé à Bourg-en-Bresse.

« Nous faisons tout pour que chaque élève trouve sa voie de réussite et poursuive ses études le plus loin possible, affirme avec force madame Guy, proviseure. Et nous démontrons que tout ce que l'on dit de peu valorisant sur le lycée professionnel ne reflète pas la réalité. » Et en effet, dans ce beau lycée, les élèves ne manquent pas de projets !



qui recherchent avant tout le calme.

Avoir un avenir. En salle informatique, face à l'ordinateur sur lequel elle rédige une lettre, Laetitia, en bac pro secrétariat, confirme. « Quand je suis arrivée ici, on m'a aidée à progresser. Alors, je me suis dit que j'allais m'en sortir. Je suis sûre maintenant d'avoir un avenir. » Pour elle, ce sera secrétaire médicale, un métier qu'elle a découvert au cours d'un stage en hôpital.

Rendez-vous à l'atelier du BEP des métiers de la mode. Surtout ne pas dire couture, cela fait un peu vieillot. Hayate envisage de devenir styliste. Elle sait bien que son BEP n'est qu'une première et modeste étape vers son projet. Mais elle va poursuivre ses études au moins jusqu'au bac pro : « Le BEP est un petit pas en avant, en bas de l'échelle, mais qui permet de continuer plus loin. » Car Hayate a retrouvé l'envie de travailler au point d'envisager de préparer, plus tard, un BTS design de mode, textile et environnement.

Étapes à franchir. À l'étage supérieur, c'est l'ambiance bébé. Marjorie, cheveux sagement attachés en queue de cheval, a choisi le BEP carrières sanitaires et sociales pour se donner toutes les chances de réussir le concours d'aide-soignante. En perspective, le métier d'aide médico-psychologique après une spécialisation. Elle n'ignore pas qu'il lui reste encore beaucoup d'étapes à franchir. Mais elle a progressé et pense maintenant y arriver : « Vraiment, je me suis épanouie ! » Petite précision : Marjorie est venue en BEP après une année de seconde générale et technologique...



métiers de la mode avec un contrôle en

Venus pour la plupart sans connaissance précise des BEP proposés, les lycéens de Marcelle Pardé sont aujourd'hui bien décidés à continuer leurs études. Le secret : une équipe éducative attachée à redonner confiance en eux à des élèves souvent en difficulté au collège.



Des lycéens qui envisagent leur avenir avec le sourire et l'affirment avec conviction.

Lycée Gabriel Voisin

La tête et les mains

Au lycée Gabriel Voisin, les élèves vivent au quotidien leur passion pour l'automobile ou la cuisine. Et découvrent que travailler de leurs mains, c'est aussi et surtout faire travailler leur matière grise.

En bleu de travail ou en blouse blanche, les lycéens de cet établissement de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, travaillent sur de vraies machines et de vrais véhicules, identiques à ceux qu'ils utiliseront plus tard dans l'exercice de leur métier. Des lycéens motivés, qui ne sont pas arrivés là par hasard, mais par choix. Il n'empêche, comme l'avouent des élèves des sections construction et réparation : « *Nous avons tous choisi la carrosserie, mais ce n'est pas facile pour autant !* » Au programme : traçage, étude des différents matériaux, techniques de la soudure, du redressage, du masticage... Et aussi la carrosserie composite, dans un atelier aux normes industrielles. Enfin, il faut maîtriser le geste. Les professeurs d'atelier n'acceptent pas l'« à-peu-près ». « *Si le résultat n'est pas bon, on recommence. Donc, on s'y fait. Et puis, cela motive pour réussir* », déclare Cyrille, en souriant.

Surprise. Direction l'atelier de maintenance automobile. Réparer les véhicules devient bien compliqué : toujours des montages mécaniques, mais aussi beaucoup de diagnostic. Le menu est un peu différent de ce que beaucoup avaient imaginé ou un peu « testé ». Rémi explique sa surprise lorsqu'il est entré en BEP.

« *En troisième, je croyais connaître, car j'avais déjà un peu réparé des voitures. En fait, je me suis vite aperçu qu'il faut apprendre plein de choses en électricité et aussi beaucoup réfléchir.* »

Traversée de la cour vers le bâtiment des sections transport-logistique. Priorité au permis poids lourds pour les conducteurs routiers. Mais conduire n'est pas tout. Il faut aussi apprendre la maintenance, la gestion et le dessin industriel. Et savoir s'organiser, un impératif dès l'entrée au lycée que Denis résume ainsi : « *La première année est un peu rude, car il faut tout gérer en même temps. Mais, comme j'ai toujours voulu faire ce métier, pas question de tout gâcher.* »

Fière d'elle. Dernière balade à la rencontre des bio-industries. « *C'était mon choix, mais je m'attendais à faire de la cuisine. En fait, il s'agit de cuisine industrielle* », reconnaît Leila, en bac pro. Mais elle ne regrette pas son choix. Maîtriser le fonctionnement des machines, connaître la composition des aliments, comprendre les règles d'hygiène... autant dire qu'il lui a fallu beaucoup travailler. Et Leila a raison d'être fière d'elle, car elle a déjà un emploi pour les vacances d'été et peut-être même pour après...

Grande famille. Au lycée Gabriel Voisin, ainsi que l'affirme le proviseur, on est « une grande famille ». D'autant plus que l'internat, pour cause de formations rares, est souvent obligatoire. Une grande famille pour laquelle l'équipe éducative ne ménage pas ses efforts afin de mener ses élèves à bon port.



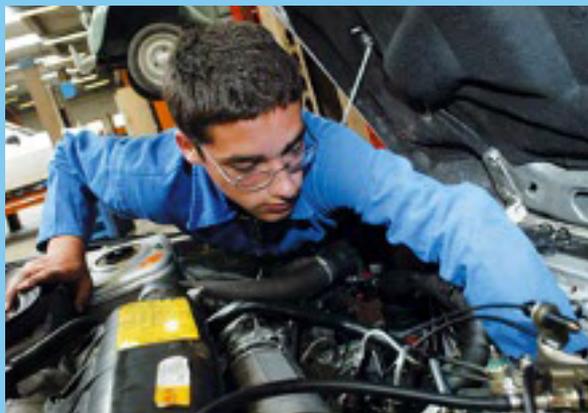
Un espace consacré aux métiers de l'automobile, du transport et de l'agroalimentaire.



Maintenance auto : des ateliers équipés pour apprendre grandeur nature.



Le bon geste pour éviter les efforts inutiles.



Contrôler un boîtier d'injection essence : une épreuve classique d'électricité auto à l'examen.



Travailler en autonomie sous le regard vigilant des enseignants.



Des élèves carrossiers attentifs à la démonstration de leur professeur avant de se lancer dans la soudure au chalumeau.



Conductrice routière : les temps changent.



Bio-industries... contrôler la qualité des produits pour assurer la sécurité alimentaire.



Le dessin industriel en BEP conduite et services dans le transport routier : comprendre la mécanique du véhicule.

■ Alexandra, Florian ou encore Jonathan... Ils se souviennent de leur arrivée en LP. Les uns étaient inquiets ou déçus, les autres plus à l'aise... Aujourd'hui, ils ne regrettent rien. Ils nous livrent leurs impressions de rentrée. Vous reconnaissez-vous ?

paroles d'élèves



J'ai appris l'autonomie



À la fin du collège, ça ne se passait pas très bien. Mes notes baissaient et je répondais aux profs. Au LP, je me suis calmé. Les profs me semblent ici beaucoup plus à l'écoute. Le fait d'apprendre un métier nous motive. J'ai appris à être autonome. Mes résultats se sont bien améliorés. Et, maintenant, quand je rentre, si j'ai des devoirs, je les fais !

Cyril, seconde BEP métiers de l'électrotechnique, LP Auguste Perdonnet, Thorigny-sur-Marne (77)

Je ne regrette pas



Début septembre, je devais absolument trouver quelque chose à faire et je suis venue ici parce qu'on m'a acceptée. Je ne regrette pas. Au collège, j'y allais uniquement parce que j'étais obligée. Cette année, j'ai compris qu'en fait, c'était le seul moyen de m'en sortir dans la vie et que sans diplôme, on ne pouvait rien faire. J'ai découvert cette nouvelle formation et je me suis mise au travail, et puis maintenant ça va.

Nora Oubama, première année du CAP cordonnier réparateur, LP Charles Péguy, Eysines (33)

J'ai vécu ça très bien



Au début, ce n'était pas mon projet, mais je me suis adapté et j'ai vécu ça très bien. Dès la journée portes ouvertes, j'ai été intéressé. J'ai compris que beaucoup d'objets dont on se sert dans la vie courante viennent de la mécanique. J'ai ensuite découvert la vie en atelier où il y a une bonne ambiance. En entreprise, de vrais pros, qui n'ont pas toujours fait des études, nous ouvrent les yeux, nous encouragent, nous poussent à aller plus loin. Et ces gens-là, on les écoute.

Jérôme, terminale bac pro productique mécanique, LP Marc Seguin, Vénissieux (69)



Impressions générales

Pas la même mentalité qu'au collège



Au début, je ne voulais pas aller en BEP. On n'a pas voulu me laisser passer en seconde générale. J'avais le choix entre le redoublement et le lycée professionnel. Je me suis finalement lancée dans la logistique. Le lycée me plaît parce que ce n'est pas la même mentalité qu'au collège. Les profs nous aident alors qu'au collège, j'avais le sentiment de devoir me débrouiller toute seule.

Alexandra, seconde BEP logistique et commercialisation, LP Gabriel Voisin, Bourg-en-Bresse (01)

Les profs nous font confiance



Le collège c'est bien quand on est bon élève. Les profs alors s'intéressent à nous... Ici, c'est différent, les profs nous font confiance et on a beaucoup plus de contacts avec eux.

Florian, seconde BEP métiers de la production mécanique informatisée, LP René Cassin, Noisiel (77)

Un choix plutôt positif



L'enseignement général, ce n'était pas pour moi : trop de travail et surtout, on ne voyait pas à quoi cela menait. Ici, on travaille pour un but très précis. C'est plutôt positif. De plus, j'étais très réservée, j'avais du mal à m'exprimer. Ma timidité, je l'ai mise dans ma poche, et elle a disparu ! Même en stage, ça allait tout seul !

Jennifer Merille, terminale BEP vente action marchande, LP Les Menuts, Bordeaux (33)

La semaine en internat passe vite



L'internat ce n'est pas difficile. La semaine passe très vite. On se fait de bons amis que l'on revoit parfois le week-end. Dans les chambres, on est obligé de partager, de respecter des règles de vie, de se prendre en charge. Le soir on peut s'entraider. Cette année, dans ma chambre, quelqu'un était fort en maths alors que moi c'est plutôt l'anglais. On se donnait des petits cours le soir.

Jonathan, terminale BEP conduite et services dans le transport routier, LP Gabriel Voisin, Bourg-en-Bresse (01)



■ Des projets à réaliser en équipe, des profs à l'écoute, un enseignement plus concret, des stages... tout est en place pour réussir vos études et faire de vous un bon professionnel. À vous de jouer maintenant.

Le lycée de A à Z



Ambiance

Les relations avec les adultes sont plus simples et directes en lycée professionnel. Beaucoup d'élèves estiment que l'équipe enseignante est plus proche d'eux et de leurs préoccupations. Les adultes sont accessibles et le dialogue bien plus facile. Dans ce contexte, il est fréquent que les élèves retrouvent ainsi confiance en eux et motivation pour leurs études.

Concret

Travaux pratiques en atelier ou en classe, stages en entreprise... vous allez vous frotter à la réalité et au concret. Même les matières générales (français, histoire-géographie, maths, langues...) vont vous paraître plus concrètes, car elles sont reliées dès que possible aux matières professionnelles et technologiques.

Équipe

Au LP, beaucoup plus qu'au collège, on travaille en équipe.

Notamment dans le cadre des projets à caractère professionnel (*voir au mot projet*). C'est un aspect très important, car un métier s'exerce aussi le plus souvent en équipe. Les profs de LP, qui travaillent eux aussi souvent main dans la main, l'ont bien compris.

Méthodes

Les méthodes d'enseignement vous surprennent sans doute déjà. On n'enseigne pas en lycée professionnel comme au collège. Beaucoup d'heures de cours ou d'ateliers se déroulent en petits groupes et reposent largement sur la discussion, la parole, le débat... Chaque enseignant vous apporte tous les savoirs dont vous aurez besoin dans votre métier et dans votre vie d'adulte. À un rythme qui est le vôtre.

Notes

Avec un peu d'effort, vous allez voir vos notes faire des bonds ! Bien sûr, vous allez retrouver certaines matières déjà connues (français, mathématiques, langues vivantes, histoire...) et qui vous ont parfois posé problème... Mais au LP, vous allez les aborder différemment. Elles seront enseignées de façon plus concrète et plus adaptée à chacun d'entre vous.





P rojet

Très important au LP : le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), dont vous avez sans doute déjà entendu parler. Chaque élève participe à un ou plusieurs projets collectifs, associant plusieurs domaines d'enseignement.

Une façon de comprendre que toutes les matières sont importantes pour devenir plus tard un bon professionnel. Ce sera l'occasion d'enrichir votre culture générale, de vous lancer dans des recherches documentaires, de rencontrer des professionnels.

R esponsabilité

On vous demande désormais de prendre des responsabilités, notamment dans le cadre des stages, des projets collectifs, du travail en atelier, de la vie du lycée. En un mot, vous serez traité en adulte.

S tage

Tous les diplômes préparés en LP comportent des périodes de formation en entreprise. Celles-ci sont l'occasion de découvrir le monde du travail, de mettre ses connaissances en pratique, de tester ses motivations, de se faire apprécier par un employeur...



Vos questions, nos réponses

Le diplôme, est-ce si important ?

Vous pourriez être tenté d'arrêter vos études avant d'avoir décroché votre diplôme. Pensez que de celui-ci vont dépendre votre salaire et vos possibilités d'évolution future. Décrocher son diplôme, c'est aussi pouvoir continuer ses études par la suite. Dans certains secteurs, la tentation peut être grande d'accepter une proposition après son stage. Mais il vaut mieux y réfléchir à deux fois et demander conseil à l'équipe éducative avant toute décision. Le diplôme reste la référence.

Le lycée professionnel, pour qui ?

Pour ceux qui l'ont choisi, bien sûr. Car de nombreux métiers ne se préparent qu'en passant par le LP. Mais aussi pour ceux qui, après des résultats insuffisants au collège, n'ont pas choisi cette orientation. Ils devraient retrouver goût aux études dans ce nouvel environnement. Cela est si vrai que certains d'entre vous continueront leurs études vers un bac, et même un BTS.

Le lycée professionnel, ça mène où ?

Le LP permet souvent de devenir un professionnel recherché. Le tout, c'est de prendre les choses en main, de choisir une section qui plaît et qui offre des débouchés. Ces sections sont nombreuses à ce niveau.

Le français et les maths, à quoi bon ?

Vous vous dites peut-être que le français, les langues et les maths, ça ne sert à rien. Pourtant les résultats dans ces matières sont déterminants pour poursuivre ses études après un CAP ou un BEP. Et on découvre souvent leur utilité trop tard dans son métier, sa vie personnelle et sa vie de citoyen. Par exemple, lorsqu'il faut rédiger une lettre de motivation ou lors d'un entretien d'embauche.

J'ai du mal à m'habituer à l'internat, est-ce normal ?

Il y a forcément une petite période d'adaptation. Car c'est souvent votre première expérience de séparation avec votre famille. Mais on s'habitue vite. Vous apprendrez à vivre en collectivité, et vous y nouerez des amitiés. En cas de difficulté, surtout parlez-en vite à vos professeurs, au conseiller principal d'éducation ou au conseiller d'orientation-psychologue.

■ Enseignants, proviseurs, conseillers d'orientation-psychologues, documentalistes, conseillers principaux d'éducation...
Vous découvrez au LP des adultes prêts à soutenir vos efforts.
N'hésitez pas à faire appel à eux !

Une équipe éducative pour vous **aider**

Accompagner les élèves

**Francianne Taboga, conseillère
d'orientation-psychologue**

En début d'année, nous rencontrons toutes les classes de seconde pour leur expliquer que nous formons une équipe et travaillons ensemble : les conseillers d'orientation-psychologues, les professeurs, l'assistante sociale, le proviseur... Au cours des premiers mois, si nous découvrons qu'un élève s'absente ou rencontre des difficultés, nous l'incitons fortement à venir nous en parler. Car nous pouvons ainsi discuter des problèmes qui se posent et proposer des solutions avant qu'il ne soit trop tard et que l'année ne soit perdue... Nous conseillons aussi de venir nous consulter sur le choix d'une poursuite d'études. Quand un élève qui se promettait de s'arrêter en BEP décide finalement de continuer plus loin, c'est, pour moi, très positif... L'entretien individuel avec le COP est essentiel pour le lycéen de 2^{de} pro.

Besoin d'un renseignement ?

**Envie de découvrir
un métier ?**

**Consultez le site de l'Onisep :
www.onisep.fr**

La réussite pour tous

**Karine Etchevarria, enseignante
d'histoire-géographie**

Ce qui m'intéresse, ce ne sont ni les notes ni le niveau du diplôme que l'on vise. Mais c'est de redonner de l'assurance à des élèves qui ont souvent vécu des difficultés scolaires... et qui manquent de confiance en eux. Ils arrivent à avoir un diplôme en main, à faire leur chemin, et à s'en sortir très bien dans la vie. C'est vraiment motivant pour un professeur.

Au cœur de la « vraie vie »

Pierre Louazel, proviseur adjoint

En LP, les élèves sont souvent des jeunes très toniques. On est peut-être plus que dans d'autres établissements au cœur de la « vraie vie ». Il y a la vie scolaire, mais aussi les partenariats avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes. Ici, nous sommes très attentifs aux élèves qui seraient tentés de « décrocher » et de ne pas continuer leurs études jusqu'au diplôme. Dès que nous repérons une difficulté, nous proposons à l'élève un accompagnement individualisé par un adulte tuteur. Nous sommes une équipe et c'est ensemble que nous travaillons.

Être à l'écoute

Annick Prail, infirmière

Les accidents d'atelier sont finalement assez rares. Par contre, j'accueille de plus en plus de jeunes qui se plaignent de mal-être ou de difficultés personnelles. J'essaie d'être beaucoup à leur écoute. Je participe également à la commission de médiation lorsqu'un jeune a des problèmes relationnels avec un autre élève ou un adulte. Et, avec une conseillère du planning familial, j'interviens dans toutes les classes de seconde pour parler contraception et conduites à risque.

Une relation de confiance

Thierry Eymard, CPE

Pour moi, c'est une conviction et une évidence : le LP est un lycée à part entière. Toute notre équipe enseignante a réellement choisi d'y travailler. Et nous démontrons aux jeunes que c'est l'ensemble de cette équipe qui gère les problèmes. Notre lycée est un établissement serein, très loin de l'image que l'on se fait parfois du LP. Avec les élèves, nous privilégions les relations de confiance. Par exemple, il n'y a pas de sonnerie. J'aime bien aller accueillir les élèves au portail, le matin, et leur dire : « Allez, les gars, c'est l'heure ! » Je souhaiterais que les élèves gardent un bon souvenir de leur lycée !

L'envie de travailler

Jean-Pierre Massat, professeur d'électrotechnique

J'essaie de motiver mes élèves, de leur donner envie de travailler, de leur offrir la possibilité de progresser, année après année... Car un élève qui entre au LP pour préparer un BEP, peut ensuite entrer en première d'adaptation ou en bac pro, et pourquoi pas ensuite en BTS. J'ai des anciens élèves qui sont entrés dans une école d'ingénieurs, c'est rare, mais tout à fait possible, car il y a des « passerelles ». Moi-même, je suis passé par le LP avant de devenir prof : un CAP, puis un bac techno, et un DUT...

Le point fort : les stages

Jean-Marc Habonneaud, chef de travaux

Au LP, le stage n'est pas un stage de découverte, mais une vraie période de formation. Les chefs de travaux ont les premiers contacts qui fidélisent les entreprises pour accueillir le plus possible de jeunes et dans les meilleures conditions. Mais ce sont surtout les élèves qui font eux-mêmes les recherches, aidés en cela par le professeur tuteur. Car cette recherche fait appel aux mêmes techniques que pour une recherche d'emploi, c'est donc un bon exercice pratique... Les élèves prennent leur stage très au sérieux et en reviennent mûris et souvent même transformés.

Remettre les compteurs à zéro

Olivier Benoit-Jannin, chef de travaux

Les jeunes qui viennent chez nous ont choisi une spécialité. C'est une matière toute neuve, qu'ils n'ont pas étudiée au collège. Du coup, ils partent tous avec les compteurs à

zéro. Il n'y a pas de lacunes, personne n'est en avance non plus.

Guider les recherches

Sophie Jeanselle, professeure-documentaliste

Dès la rentrée, je travaille avec les nouveaux lycéens en quête d'un projet professionnel qui corresponde aux études qu'ils vont suivre. Nous recherchons les métiers possibles, les conditions de travail, les salaires... Un besoin très fort auquel il faut répondre, pour éviter des découragements ou des abandons. Je leur apprend à utiliser les ressources documentaires, en particulier la recherche sur l'internet. En collaboration avec mes collègues enseignants, nous préparons et animons les PPCP (projets pluridisciplinaires à caractère professionnel). Des initiatives passionnantes... et, pour nos élèves, une ouverture sur le monde et une belle leçon de vie...

Des espaces de paroles

Christine Fontecave, Audrey Eudeline, assistantes sociales

En début de seconde, les élèves demandent à nous rencontrer pour obtenir des aides financières. Des aides qui peuvent être déterminantes dans des sections comme hôtellerie-restauration où l'équipement est cher. Mais nous travaillons également avec les équipes éducatives pour prévenir les abandons. Aux élèves qui le souhaitent, nous proposons des espaces de paroles, pour les aider à comprendre ce qu'ils attendent du lycée et ce que le lycée leur demande. À côté de l'entretien individuel (qui reste confidentiel), nous proposons des groupes de paroles, des modules d'accompagnement au projet...



Leur métier : vous écouter, vous soutenir, vous aider. Profitez-en !



■ Sonia, Samir ou encore Aurélie fréquentent le lycée depuis quelque temps déjà. Ils apprécient l'ambiance studieuse, les contacts avec le monde du travail. Ils ont retrouvé confiance en eux. Ils reviennent sur leur scolarité et vous font part de leurs expériences.

paroles d'élèves



Le diplôme, c'est la preuve qu'on sait travailler



Si on n'a pas de diplôme, on ne peut pas trouver de travail.

Il vaut mieux avoir son diplôme parce que c'est la preuve qu'on sait travailler.

Sabrina, 2^e année CAP entretien des articles textiles en entreprises artisanales, LP Simone Signoret, Vaux-le-Pénil (77)

Se motiver pour un but précis



Je savais que dans

l'enseignement général, je n'aurais pas suivi. Certains de

mes amis ont voulu continuer dans cette voie et, aujourd'hui, ils galèrent. Ils ont déjà redoublé une seconde et vont peut-être finalement être réorientés vers le lycée professionnel. Le niveau BEP n'est pas aussi faible qu'on le pense. C'est quand même un bon niveau. Au collège, je ne m'en sortais plus en maths. Maintenant, j'ai une bonne moyenne. Il est plus facile de se motiver quand on a un but précis : se préparer à un métier. C'est aussi grâce aux profs. Ici, c'est plus tranquille, il n'y a pas de bourrage de crâne. Lorsque certains élèves ne comprennent pas, les enseignants réexpliquent.

Jonathan, terminale BEP conduite et services dans le transport routier, LP Gabriel Voisin, Bourg-en-Bresse (01)

Toutes les matières sont importantes



Au collège, j'avais beaucoup de difficultés dans les matières générales. Ici beaucoup avaient ces mêmes difficultés. Au LP, on comprend que toutes les matières sont indispensables. Dans mon futur métier, les maths sont indispensables. Le français aussi. D'ailleurs, on a un oral au bac pour présenter notre projet. Mes anciens profs ne croyaient pas que je réussirais. Quand ils ont vu mes notes, ils ont été époustoufflés !

Jérôme, terminale bac pro productique mécanique, LP Marc Seguin, Vénissieux (69)



On a moins de devoirs



Pour moi, c'est très positif : on a moins de difficultés et beaucoup moins de devoirs à la maison. Je compte faire ensuite un bac pro ou un bac techno puis sans doute un BTS. Plus tard, j'ai envie de monter mon entreprise.

Samir, seconde BEP techniques du froid et du conditionnement d'air, LP René Cassin, Noisiel (77)

S'accrocher pour son diplôme



Au début, il faut tenir bon, surtout pour la partie professionnelle, car il y a vraiment beaucoup de choses à découvrir et de connaissances à acquérir. Je trouve qu'on travaille plus qu'au collège. Ensuite, il faut s'accrocher pour avoir son diplôme. C'est important pour trouver du travail, pour avoir un avenir. Et je ne veux pas me dire que j'aurai fait toutes ces années pour rien. Réussir son diplôme, c'est aussi pouvoir continuer ses études. Moi, j'envisage un bac pro en alternance. Ainsi, j'aurai déjà une expérience professionnelle.

Romain, BEP métiers de l'électrotechnique, LP La Fayette, Fontaineroux-Héricy (77)

Des choses nouvelles tous les jours



Je trouve que les cours sont plus intéressants qu'au collège. On apprend des choses nouvelles tous les jours. Mes difficultés au collège étaient essentiellement dues au manque de motivation et de travail personnel. Au début du BEP, je ne pensais pas y arriver, mais, au LP, si tu écoutes bien en cours, tu n'as pas de problèmes pour réussir.

Sonia, terminale BEP métiers du secrétariat, LP René Descartes, Champs-sur-Marne (77)

Ça redonne confiance



Ma moyenne générale est remontée de 2 à 3 points. Ça redonne confiance ! On se dit qu'on n'est pas si nul que ça. Rester une semaine entière du matin au soir dans une salle, ça m'énervait. J'ai horreur de rester assise sans rien faire. Ici les journées sont très variées. J'avais beaucoup de difficultés. Là, j'y arrive beaucoup mieux.

Alexandra, seconde BEP logistique et commercialisation, LP Gabriel Voisin, Bourg-en-Bresse (01)

J'ai plus de maturité



J'ai choisi ce BEP après une seconde générale. Je sais à présent que je suis obligé de travailler parce que c'est ma dernière chance. Se retrouver sans diplôme, c'est trop risqué. J'ai vraiment mûri dans la prise de conscience de l'importance des études. Avant, je n'avais pas compris. Apprendre un métier, cela rend plus adulte.

Arnaud, BEP métiers de l'électrotechnique, LP La Fayette, Fontaineroux-Héricy (77)

Je n'ai pas perdu mon temps



Cela m'a beaucoup apporté de venir ici et je n'ai pas perdu mon temps. J'ai vu ce qu'était le monde du travail. Les profs nous soutiennent mais, en même temps, savent nous laisser autonomes pour qu'on apprenne par nous-mêmes. Ça m'a remotivé pour les études. Maintenant je sais que je peux me diriger, comme je le souhaite, vers une première d'adaptation STI.

Jérémie Gonzalès, terminale BEP maintenance des systèmes mécaniques automatisés, LP Charles Peguy, Eysines (33)



■ Préparer un BEP ou un BEPA : une première étape dans la voie professionnelle qui permet de poursuivre ses études vers un baccalauréat.



Le BEP

une étape vers la poursuite d'études

Vers un domaine d'activités

Contrairement au CAP qui prépare le plus souvent à un métier précis, le BEP (brevet d'études professionnelles) et le BEPA (brevet d'études professionnelles agricole) forment des professionnels capables de s'adapter à l'ensemble des activités d'un champ professionnel. En témoignent les nouveaux noms des différentes spécialités au fur et à mesure de leur rénovation : métiers de... ou techniques de...

Vers la poursuite d'études

La majorité des élèves de BEP et de BEPA poursuivent leurs études, en majorité vers un baccalauréat. La plupart choisissent le baccalauréat professionnel (bac pro) qui prolonge l'enseignement reçu en BEP. Mais on peut aussi préférer continuer ses études vers un baccalauréat technologique, bien adapté à la préparation d'un BTS ou d'un DUT.

À noter qu'avec un BEP ou un BEPA, on a souvent le choix entre plusieurs bacs pro de la même famille. À noter aussi que tous les BEP et BEPA ne débouchent pas sur un bac pro ni sur un bac techno. Voir page 20 « Poursuivre ses études au lycée ».

Quelques BEP peuvent permettre également d'entrer directement dans la vie active, mais uniquement après certaines spécialités.

Les épreuves du BEP

Dans la grande majorité des cas, l'examen du BEP comprend au maximum huit épreuves obligatoires. Cinq d'entre elles sont des matières générales. Attention à ne pas les négliger, car elles représentent entre 40 et 45 % de la note globale, dans la plupart des spécialités du BEP. Des matières qui font aussi la différence pour obtenir la possibilité de poursuivre des études, en particulier vers le baccalauréat technologique.

L'examen du BEP est évalué soit par des épreuves

terminales soit en **contrôle en cours de formation (CCF)**. Reportez-vous à l'encadré : *Comment va se dérouler mon examen ?*

Pour obtenir le diplôme, il faut avoir la moyenne à l'ensemble des épreuves générales et la moyenne à l'ensemble des épreuves professionnelles (double moyenne).

Les coefficients des épreuves du BEP

► Matières générales :

Elles sont évaluées en épreuves terminales.

• français :

Toutes spécialités de BEP : coefficient 4.

• mathématiques-sciences physiques :

BEP industriels et BEP carrières sanitaires et sociales : coefficient 4,

BEP alimentation et BEP tertiaires : coefficient 2, à

l'exception du BEP métiers de la comptabilité :

coefficient 3.

Selon la spécialité du BEP, l'épreuve comporte deux parties, l'une consacrée aux mathématiques et l'autre aux sciences physiques ou une seule partie portant sur les mathématiques.

• histoire-géographie :

BEP tertiaires : coefficient 2,

BEP industriels et BEP carrières sanitaires et sociales : coefficient 1.

L'épreuve porte sur l'histoire ou la géographie, au choix de la commission de choix de sujet.

• langue vivante étrangère :

Toutes spécialités de BEP: coefficient 1, à l'exception

du BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie : coefficient 3.

► Enseignements professionnels :

Selon les BEP deux ou trois épreuves valident les enseignements professionnels. Celles-ci sont proposées soit en épreuves terminales, soit en CCF. Les coefficients varient selon le BEP.

► L'examen comporte également une épreuve d'éducation physique et sportive (coefficient 1). Cette épreuve est validée en CCF.

Il comporte également une épreuve facultative. Celle-ci propose le choix entre éducation esthétique (évaluée en CCF) et langue vivante (épreuve orale en épreuve terminale). L'épreuve facultative est notée sur 20.

Seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte.

Les épreuves du BEPA

L'examen du BEPA comprend deux groupes d'épreuves écrites, orales ou pratiques. Chaque groupe représente la moitié du diplôme. Les trois épreuves du premier groupe sont évaluées en épreuves terminales. Les épreuves du second groupe (6 épreuves au maximum) sont évaluées soit en **épreuves terminales**, soit en **CCF**.
Reportez-vous à l'encadré : Comment va se dérouler mon examen ?

Pour obtenir le BEPA, il faut avoir la moyenne à l'ensemble des épreuves. Et il faut avoir obtenu au moins 9 sur 20 à l'ensemble des épreuves du premier groupe.

Les coefficients des épreuves du BEPA

► Épreuves du premier groupe :

Le premier groupe comporte trois épreuves terminales :

- expression écrite : coefficient 4 ;
- rapport de stage : coefficient 3 ; ou soutenance du rapport de stage : coefficient 4 ; ou épreuve professionnelle : coefficient 4 ;
- pratique professionnelle : coefficient 5 ; ou étude de thèmes techniques : coefficient 4 ; ou thèmes scientifiques et technologiques : coefficient 4.

► Épreuves du second groupe :

Le second groupe comprend six épreuves au maximum. Plusieurs d'entre elles sont organisées par contrôles en cours de formation (CCF).

Quatre épreuves évaluent les enseignements généraux :

- français-vie sociale, civique et culturelle-Initiation au monde contemporain : coefficient 3 ;
- langue vivante étrangère : coefficient 1 ;
- éducation physique et sportive : coefficient 1 ;
- mathématiques et traitement des données : coefficient 1.

Les deux autres épreuves appartiennent au domaine professionnel. Elles sont propres à chaque spécialité de BEPA :

- épreuve technologique de spécialité : coefficient 2, 2,5 ou 3 ;
- épreuve professionnelle de spécialité : coefficient 3, 3,5 ou 4.

Comment va se dérouler mon examen ?

Épreuve terminale et CCF : mode d'emploi

→ Les épreuves terminales :

Il s'agit d'épreuves d'examen écrites qui ont lieu en fin d'année. Il s'agit de vérifier que les connaissances prévues au programme sont acquises.

Bien sûr, une épreuve terminale comporte toujours un peu d'incertitude. Pensez à établir un planning de révisions et à vous y tenir. Pensez aussi qu'un travail régulier tout au long de l'année vous facilitera les révisions et vous donnera ainsi plus d'assurance, le jour J.

→ Le contrôle en cours de formation (CCF) :

Le contrôle en cours de formation (CCF) se déroule pendant l'année terminale de BEP. Dans chaque matière concernée, il comprend plusieurs évaluations, organisées en lycée et hors lycée, lors des périodes de formation en entreprise (PFE).

Un exemple : l'épreuve professionnelle « techniques sanitaires et sociales » du BEP carrières sanitaires et sociales.

Cette épreuve prévoit deux séances de travaux pratiques en lycée mettant en œuvre les techniques sanitaires et sociales. L'élève est noté par un groupe de professeurs de la matière.

Ces techniques sont aussi évaluées « sur le terrain », lors des trois périodes de formation en entreprise (PFE). À la fin de chaque PFE, le tuteur en entreprise établit, avec le professeur d'enseignement professionnel, une proposition de note. Enfin, le jury de validation effectue la synthèse de toutes ces évaluations pour donner la note finale.



■ Le CAP a récemment fait peau neuve. Objectif : renforcer le caractère professionnel d'un diplôme conçu pour l'insertion professionnelle et toujours très apprécié des entreprises.



Le CAP

un passeport pour le monde du travail

Vers la vie professionnelle

Plus spécialisé que le BEP, le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et le CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) préparent à un métier précis. Leur finalité première est l'insertion professionnelle. De fait, près de 70 % des titulaires d'un CAP entrent sur le marché du travail après leur diplôme.

Celui-ci permet également de se perfectionner et de se spécialiser. Certains CAP sont tout à fait ouverts à la poursuite d'études (par exemple, les CAP du secteur artistique). Et, quelle que soit la spécialité de CAP ou de CAPA, les élèves motivés ayant de très bons résultats scolaires peuvent envisager une poursuite d'études.

Au programme

Les CAP et les CAPA ont renforcé leur côté « professionnel » : les enseignements technologiques et professionnels sont supérieurs à 60 % du temps global de formation et la formation en entreprise dure entre 12 et 16 semaines suivant les spécialités de CAP.

Les matières générales gardent toute leur importance et l'enseignement d'une langue vivante est généralisé à tous les CAP et CAPA. Il ne faut pas négliger ces matières pour se donner toutes les chances d'obtenir l'examen. De bons résultats sont indispensables si on envisage une poursuite d'études.

Une organisation en unités

Les CAP (ainsi que les CAPA) sont organisés en huit unités obligatoires au maximum et une unité facultative. À chacune de ces unités correspond une épreuve à l'examen. Certaines unités peuvent être communes à plusieurs CAP. Elles peuvent aussi être équivalentes à des unités d'autres CAP. Ce qui permet d'obtenir une dispense d'épreuves si on veut passer un autre CAP.

Les épreuves du CAP

Les épreuves des CAP sont évaluées soit par des **épreuves terminales**, soit par des **épreuves en cours de formation** (CCF), soit encore en **contrôle mixte** (épreuves terminales et CCF). *Reportez-vous à l'encadré page 15 : Comment va se dérouler mon examen ?*

Sur les 7 épreuves obligatoires (au maximum), 4 sont évaluées par CCF (dont une épreuve d'enseignement professionnel).

Pour obtenir son diplôme, il faut avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves. Et il faut avoir une note supérieure et égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves professionnelles.

Les coefficients des épreuves du CAP

► Enseignements généraux :

- français ; histoire-géographie : coefficient 3
- mathématiques-sciences : coefficient 2
- éducation physique et sportive : coefficient 1

Ces trois épreuves sont évaluées par CCF.

► Enseignements professionnels :

Les épreuves et les coefficients varient selon les CAP. Elles sont évaluées soit par CCF, soit en épreuves terminales, soit en contrôle mixte. S'y ajoute une épreuve de vie sociale et professionnelle.

► À ces épreuves s'ajoutent celle de la langue vivante et celle d'arts appliqués et cultures artistiques (obligatoires ou facultatives selon les CAP), ainsi que les épreuves facultatives des 2 options (atelier d'expression artistique et/ou atelier d'EPS). Pour l'ensemble de ces épreuves, seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte.

Les épreuves du CAPA

Les épreuves des CAPA sont évaluées soit par des **épreuves terminales**, soit par des **épreuves en cours de formation (CCF)**, soit encore en **contrôle mixte** (épreuves terminales et CCF). *Reportez-vous à l'encadré page 15 : Comment va se dérouler mon examen ?*

Pour obtenir son diplôme, il faut avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves terminales des enseignements professionnels. Et il faut avoir obtenu 10 sur 20 à la moyenne globale de toutes les épreuves.

Les coefficients des épreuves du CAPA

► Enseignements professionnels :

Ils sont évalués à la fois en épreuves terminales et en CCF.

- **économie** : coefficient 1 (épreuve orale CCF) ;
- **bases scientifiques** : coefficient 1 (épreuve orale terminale) et coefficient 1 (épreuve orale CCF) ;
- **techniques et pratiques** : coefficient 6 (oral-pratique, épreuve terminale) et coefficient 5 (oral-pratique, CCF).
- **module d'approfondissement professionnel** : coefficient 1

► Enseignements généraux :

Ils sont évalués en épreuves terminales et en CCF.

- **expression communication** : coefficient 1 (épreuve écrite terminale) et coefficient 1 (épreuve écrite CCF)
- **traitement des données** : coefficient 1 (épreuve écrite CCF) ;
- **éducation physique et sécurité** : coefficient 1 (pratique CCF) ;
- **monde actuel** : coefficient 1 (épreuve orale CCF).

► À ces épreuves s'ajoute une épreuve optionnelle de langue vivante.

Pour les épreuves optionnelles, ne sont pris en compte que les points au-dessus de 10 sur 20. De plus, ces points sont multipliés par deux.

Comment va se dérouler mon examen ?

Reportez-vous à la page 15

À titre d'exemples :

Zoom sur des épreuves générales en CCF (CAP) :

- Français et histoire-géographie

En français, les évaluations sont des épreuves écrites : rédaction d'un texte (portrait, dialogue...) ; finalisation du texte, notamment avec l'outil informatique ; questions sur un texte littéraire...

L'épreuve d'histoire-géographie consiste en un exposé oral, suivi de questions-réponses.

- Mathématiques-sciences

Rédaction d'un compte rendu d'activités que l'on présente à l'oral ; réponses ensuite aux questions du jury. Une seconde évaluation en deux parties : en maths, exercices portant sur le programme. En physique-chimie, évaluation sur des activités expérimentales ; compte rendu par écrit des résultats des observations effectuées...

- Vie sociale et professionnelle

Réponses par écrit à des questions portant sur le programme ; travail personnel pouvant porter sur l'analyse de documents...

Pour certains CAP, l'épreuve de langue vivante étrangère peut être évaluée à l'examen.



■ Vous avez deux ans pour obtenir votre diplôme mais aussi pour organiser votre avenir : poursuite d'études ou arrivée dans le monde du travail. Comment s'y préparer au mieux en six points.

Construire son projet



1. Se donner le temps de la réflexion

Faire le choix de commencer à travailler ou bien décider de prolonger ses études ne sont pas des décisions à prendre à la légère et au dernier moment. Il faut se donner le temps de la réflexion. Vous avez deux ans pour construire votre projet personnel. Deux ans pour vous informer, pour rencontrer des personnes qui peuvent vous aider... Ça peut sembler long mais ça passe très vite. Pas de temps à perdre !

2. Soigner son bulletin scolaire

Décrocher de bonnes notes mais aussi de bonnes appréciations, c'est très important. En effet, vos bulletins scolaires seront examinés de près si vous souhaitez poursuivre une formation. Les matières générales (français, maths, langue vivante...) sont aussi importantes que les matières technologiques ou professionnelles. Alors, au travail !



3. Rencontrer son équipe éducative

L'orientation fait appel à des personnes incontournables : le conseiller d'orientation-psychologue, les professeurs (dont le professeur principal), le professeur documentaliste de votre établissement, le chef de travaux... Chacun dispose d'informations sur les études et les métiers et vous donnera des conseils utiles. Lors des stages, vous allez rencontrer des professionnels dont vous pourrez solliciter les avis. Pensez à interroger également les élèves qui ont continué leurs études, dans votre lycée ou lors des journées portes ouvertes d'autres établissements.

4. Faire le point sur ses envies et ses résultats

Votre projet se construit en fonction d'une part de vos envies mais aussi de vos résultats et de vos qualités personnelles. Bien sûr, il faut être ambitieux, mais ne pas oublier de se donner les moyens de cette ambition. Si, par exemple, vous êtes faible en français et en mathématiques et que vous envisagez de passer en 1^{re} d'adaptation, il va falloir en mettre un coup !



5. Ne pas se fermer de portes

Il est essentiel d'imaginer plusieurs scénarios afin de ne pas se retrouver dans une impasse, une fois son diplôme décroché. C'est important, car il peut arriver que l'on ne soit pas accepté dans la filière que l'on a choisie. De même, des promesses orales d'embauche ne se concrétisent pas toujours. Avoir un projet, c'est indispensable... mais une solution de repli au cas où il ne verrait pas le jour, également !

6. Se documenter

N'attendez pas tout des autres, vous aurez également des démarches à effectuer. Vous pouvez, par exemple, vous rendre au centre d'information et d'orientation (CIO) ou au centre de documentation et d'information (CDI) de votre établissement pour consulter des publications sur les études et sur les métiers (brochures, cédéroms, cassettes vidéo...). Et, tout particulièrement, tous les ouvrages de l'ONISEP ou le site www.onisep.fr.



Vos questions, nos réponses

Comment choisir entre les bacs pro proposés ?

De nombreux BEP peuvent mener à plusieurs bacs pro. On se détermine pour un bac pro d'abord bien sûr selon ses goûts et ses points forts. Au-delà, il est important d'examiner les débouchés que l'on peut en attendre. Raison de plus pour s'informer sur les études et leurs débouchés afin de ne pas avoir à regretter son choix.

Hors du bac pro et du bac techno, point de salut ?

Il existe d'autres poursuites d'études possibles comme les MC et les FCIL (voir page 21). Ensuite, de nombreux CAP et parfois même certains BEP permettent une insertion directe relativement aisée (alimentation, hôtellerie-restauration, bâtiment...).

Peut-on continuer ses études après un CAP ?

A priori, le CAP n'est pas conçu pour cela. Il s'agit d'un diplôme qui privilégie une insertion professionnelle directe et rapide. Toutefois certains CAP peuvent parfois permettre une poursuite d'études (MC, FCIL [voir page 21], plus rarement bac pro...).

Bac pro ou bac techno ?

Les deux diplômes n'ont pas les mêmes objectifs. Le bac pro a principalement pour but de former des professionnels qui doivent s'insérer rapidement dans la vie active. Le bac techno, lui, ne forme pas à un métier précis, mais donne des connaissances dans un secteur professionnel donné pour entreprendre, par la suite, des études supérieures, principalement en BTS ou en DUT (voir page 20).

Qui peut me conseiller pour mon orientation ?

Vos professeurs, et en particulier votre professeur principal, vous aident à construire votre projet d'études. Faites le point également avec le conseiller d'orientation-psychologue.

■ Vous allez passer un CAP ou un BEP... Mais que ferez-vous après ? Poursuivre vos études ou chercher un emploi ? Un choix qui mérite réflexion. N'attendez pas la dernière minute pour vous en préoccuper. Quelques pistes pour vous aider.

Après le CAP ou le BEP

infos+

→ La première technologique

Cette classe, qui peut être aussi une première dite "d'adaptation", est surtout proposée aux titulaires d'un BEP (plus rarement d'un CAP) pour préparer un bac technologique ou un brevet de technicien (BT).

Elle demande un bon niveau scolaire dans toutes les matières et des capacités de travail personnel. L'élève qui vise cette classe doit donc être motivé. Mais il dispose d'atouts solides : les connaissances professionnelles et les savoir-faire acquis en BEP. Il se donne ainsi de bonnes chances pour obtenir par la suite un diplôme de technicien supérieur.



Un guide pour en savoir plus
Au CDI de votre établissement ou au CIO, consultez le guide ONISEP « Après le BEP » ou « Après le CAP ».

Poursuivre ses études au lycée

Vous envisagez de continuer vos études au lycée après votre BEP ou votre CAP. Un choix retenu par plus de la moitié des élèves de BEP et 10 % des élèves de CAP. Vous avez le choix entre différents diplômes : un bac technologique, un bac pro, un BT, un BMA, une MC ou une FCIL. Vous choisirez en fonction de votre projet professionnel. Car chacune de ces formations répond à des objectifs précis.

Le bac pro : priorité à l'insertion professionnelle

L'objectif premier d'un bac pro est de former des ouvriers, des agents techniques et des employés hautement qualifiés. Comme les BEP (ou CAP), les bacs pro sont classés en deux grands secteurs : production et services. Au total, on compte une soixantaine de spécialités.

Au programme, élargissement des compétences et approfondissement des connaissances acquises en BEP (ou CAP). Les matières générales (français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante...) ne sont pas à négliger. À noter que certains BEP (ou CAP) mènent à plusieurs bacs pro tandis que d'autres ne mènent qu'au bac pro du même nom.

Enfin, le cas particulier du BEP carrière sanitaires et sociales dont la principale poursuite d'études est le baccalauréat technologique

sciences médico-sociales. Depuis cette rentrée, il existe un nouveau bac pro, « services de proximité et vie locale », qui convient bien aux titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales. Après un bac pro, la poursuite d'études (essentiellement en BTS) peut être envisagée pour les meilleurs élèves.

Le bac technologique... pour préparer un BTS ou un DUT

Vous envisagez de continuer vos études après le baccalauréat. L'entrée en première d'adaptation pour préparer un baccalauréat technologique vous offrira les meilleures chances de réussite en BTS (brevet de technicien supérieur) ou en DUT (diplôme universitaire de technologie). En baccalauréat technologique, les matières générales sont aussi importantes que les matières technologiques propres à la série choisie. Cette poursuite d'études est donc particulièrement recommandée aux élèves qui obtiennent de bons résultats en enseignement général comme en enseignement professionnel. À noter qu'il n'existe pas de correspondance stricte entre les BEP (ou CAP) et les baccalauréats technologiques. Il est cependant judicieux de choisir le baccalauréat technologique le plus proche de votre spécialité de BEP (ou CAP).

Le brevet de technicien (BT) : l'entrée dans la vie active ou la poursuite d'études en BTS

Dans quelques spécialités, vous avez aussi le choix du brevet de technicien, une formation spécialisée dans un domaine professionnel très précis. Après un BEP (ou CAP), il se prépare en deux ans avec une première d'adaptation et une classe terminale. Comme pour l'admission en bac technologique, on attend des élèves de BEP (ou CAP) qu'ils aient des résultats corrects en enseignement général et en enseignement professionnel. Le brevet de technicien permet d'entrer dans la vie professionnelle (comme le bac pro) mais également de poursuivre des études en BTS (brevet de technicien supérieur).

Le brevet des métiers d'art (BMA) : l'entrée dans la vie active ou la poursuite d'études en DMA

Vous êtes en BEP ou CAP du secteur de l'artisanat d'art. Vous pouvez pré-

parer un brevet des métiers d'art pour obtenir en deux ans une qualification plus élevée. En effet, ce diplôme permet d'acquérir les compétences nécessaires pour transmettre les savoirs et savoir-faire du métier ou encore pour s'installer comme artisan, après une dizaine d'années de pratique comme salarié. Le titulaire d'un BMA (brevet des métiers d'art) peut aussi poursuivre ses études en DMA (diplôme des métiers d'art).

La mention complémentaire (MC) : pour acquérir une spécialisation

Vous ne souhaitez pas continuer vers un baccalauréat. Vous avez le choix de la mention complémentaire (MC). En un an, vous préparez un diplôme qui vous permet de compléter votre BEP ou votre CAP avec une spécialisation plus fine ou d'y ajouter une compétence complémentaire dans un domaine précis. À noter qu'il n'y a pas systématiquement de mention complémentaire (MC) après chaque BEP ou CAP

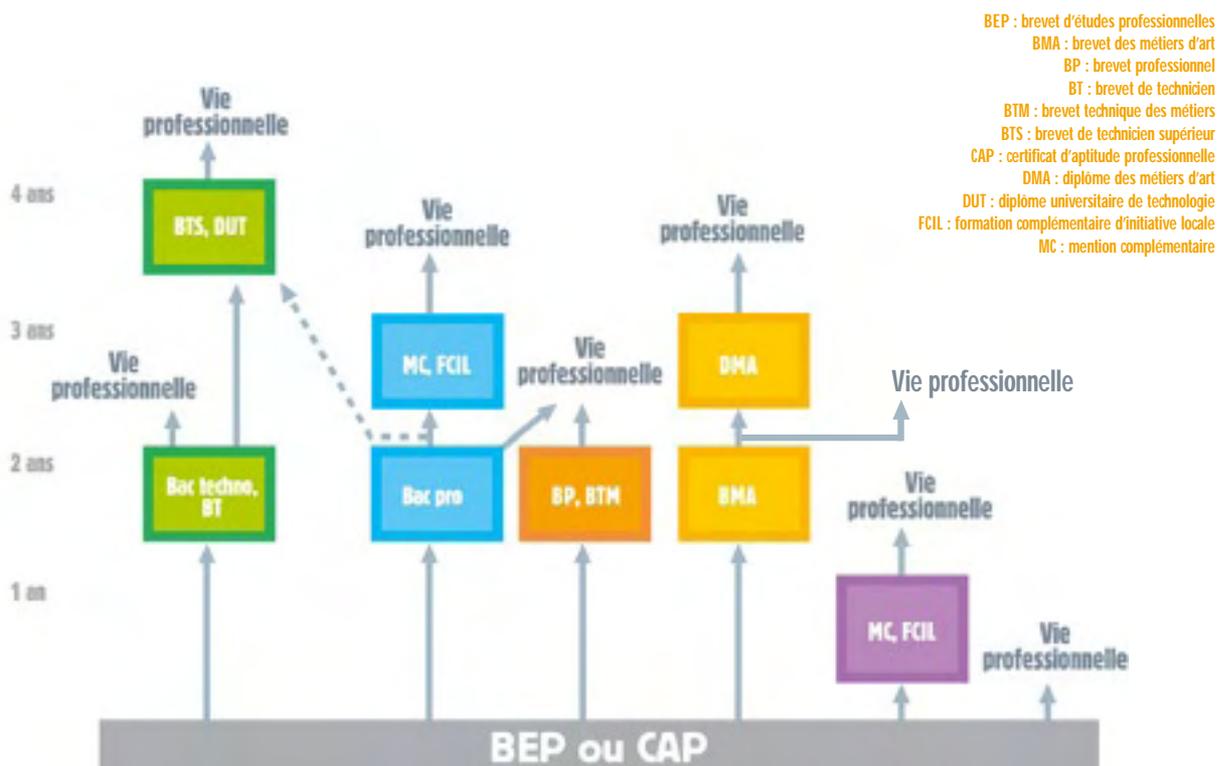
La formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) : pour s'adapter à l'emploi régional

Vous voulez travailler tout en complétant votre formation pour mieux l'adapter aux besoins des entreprises de votre région. De six à neuf mois avec des périodes de stage en entreprise, une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) répond à vos souhaits.

À noter : l'existence des formations complémentaires d'initiative locale est fonction des créations d'emplois dans la région et du nombre de candidats intéressés. La formation complémentaire d'initiative locale ne débouche pas sur un diplôme, mais permet d'obtenir une attestation en fin de formation.

Informez-vous aussi sur le site : www.onisep.fr

Schéma des formations après un BEP ou un CAP



→ Les diplômes préparés uniquement par l'apprentissage

→ Le brevet professionnel (BP) et le brevet professionnel agricole (BPA) existent dans de nombreuses spécialités. En deux ans après un CAP ou un BEP, ils se préparent par l'apprentissage (ou en formation continue pour les salariés). Leur objectif est d'obtenir un niveau de qualification plus élevé en approfondissant les techniques professionnelles et les connaissances en gestion. Ils permettent, entre autres, de s'installer à son compte.

→ Le brevet technique des métiers (BTM) est proposé dans quelques spécialités (pâtissier, ébénisterie, prothésiste dentaire, photographe...). En deux ans après un CAP ou un BEP, il se prépare par l'apprentissage. Il apporte une haute qualification professionnelle dans la spécialité du BEP ou du CAP correspondant.

→ Le brevet de maîtrise (BM) existe dans de nombreuses spécialités. Il se prépare en deux ans, soit après un CAP ou un BEP et trois ans d'expérience professionnelle. Il apporte un perfectionnement professionnel et des compétences pour gérer une entreprise artisanale et s'installer à son compte.

Des guides pour en savoir plus
Au CDI de votre établissement ou au CIO, consultez des guides consacrés à l'apprentissage.

Préparer un diplôme par l'apprentissage

Vous êtes plus à l'aise dans l'entreprise qu'au lycée. Pourtant, vous souhaitez continuer vos études et obtenir un niveau de qualification plus élevé. Pensez à l'apprentissage, une autre manière d'étudier en mettant directement un pied dans le monde du travail. Cette formule vous demandera un double engagement. D'une part, travailler dans une entreprise, c'est-à-dire vous adapter à ses conditions de travail et à ses exigences. D'autre part, compléter votre formation en étudiant dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Choisir son diplôme

De nombreux diplômes sont accessibles par l'apprentissage. Ainsi, vous pouvez choisir de préparer un baccalauréat professionnel (bac pro), un brevet des métiers d'art (BMA), un brevet de technicien (BT). Vous pouvez leur préférer un brevet professionnel (BP), un brevet technique des métiers (BTM) ou un brevet de maîtrise (BM). Vous pouvez également faire le choix d'une mention complémentaire (MC) pour acquérir une spécialisation plus fine ou une compétence supplémentaire dans un domaine précis. Ou encore opter pour une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) afin de compléter votre formation initiale en l'adaptant aux besoins des entreprises de votre région.

Peser le pour et le contre

Choisir l'apprentissage n'est pas une décision à prendre à la légère et doit vraiment se faire en connaissance de cause. Il faut être motivé et suffisamment mûr. Partager son temps entre entreprise et CFA exige un rythme soutenu. Nul doute que l'entreprise vérifiera la solidité de votre engagement avant de signer le contrat d'apprentissage. Avant de vous engager, parlez-en à votre pro-

fesseur principal ou à votre conseiller d'orientation-psychologue.

Rechercher une entreprise d'accueil

Quel que soit le diplôme envisagé, priorité à la recherche de l'entreprise d'accueil. Car, sans contrat d'apprentissage dûment signé, pas d'inscription au CFA. Véritable recherche d'emploi, dénicher l'entreprise d'accueil ne s'improvise pas à la dernière minute. En juillet, les entreprises ont déjà sélectionné leurs apprentis parmi les candidats qui ont effectué les démarches dès le mois de mars.

Posez votre candidature suffisamment tôt. Un contrat d'apprentissage ne s'obtient pas forcément du premier coup. Repérez ces entreprises en multipliant les sources d'informations. Interrogez votre entourage. Consultez les annuaires professionnels, les annonces classées de l'ANPE, la presse spécialisée, les sites internet des CFA, des chambres consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, chambres d'agriculture), des conseils régionaux, des fédérations professionnelles dont relève le métier envisagé. Participez aux journées « portes ouvertes » organisées chaque année par les CFA...

Rédigez avec soin votre CV et la lettre de candidature. Un exercice qui vous aidera aussi à vous sentir plus à l'aise lors de l'entretien de motivation.



À consulter !

Entrer dans la vie professionnelle

Votre diplôme en poche, vous pensez arrêter vos études et entrer dans la vie professionnelle. Bien sûr, vous avez tout le temps d'y réfléchir, en particulier, avec les stages en entreprise. Mais soyez convaincu(e) que vous réaliserez plus sûrement ce choix si vous l'avez préparé à l'avance. Pour trouver votre premier travail, vous devez adopter une véritable stratégie de recherche d'emploi. Coup d'œil sur les différentes étapes que vous aurez à franchir.

La recherche d'une entreprise

N'hésitez à prospecter tous azimuts. Interrogez votre entourage : parents, famille, amis... Le « bouche à oreille » donne en général de bons résultats. Reprenez contact avec les entreprises où vous avez effectué vos stages. Retournez dans votre lycée, et demandez conseil au chef des travaux, aux enseignants des matières professionnelles, au responsable du plan ressources emploi... Consultez la presse locale, régionale, spécialisée, les annuaires professionnels, les serveurs Internet des conseils régionaux, des fédérations et syndicats professionnels... Fréquentez tous les lieux qui rassemblent de la documentation sur l'emploi ou proposent des offres : l'agence nationale pour l'emploi (ANPE), les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), les missions locales, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les organismes professionnels...

À l'ANPE, où vous devez vous inscrire pour rechercher un emploi, vous pourrez également suivre des ateliers de recherche d'emploi et de rédaction de CV, lettre de candidature, entretien d'embauche...

Le CV et la lettre de candidature

Vous pouvez répondre à une offre d'emploi ou proposer vos services en « candidature spontanée ». Dans les

deux cas, vous adressez à l'entreprise un curriculum vitae (CV) et une lettre de candidature.

Le CV doit montrer votre professionnalisme. Mettez en valeur vos stages et la qualité de votre formation. Vous pouvez y faire figurer des activités parascolaires ou extraprofessionnelles surtout si elles attestent d'un engagement ou d'une prise de responsabilité (par exemple, participation à la rédaction du journal du lycée, animation d'un club sportif...). La lettre de candidature doit être ciblée sur l'entreprise. Montrez que vous connaissez son activité, qu'elle vous intéresse compte tenu de votre formation, ou que vous correspondez au profil de l'emploi proposé (si vous répondez à une annonce). Insistez sur ce que vous pouvez apporter à l'employeur (savoir-faire, expérience même courte). Curriculum vitae et lettre de candidature doivent être rédigés avec soin. Il s'agit d'attirer favorablement l'attention de l'entreprise sur votre profil. Par conséquent, évitez les fautes d'orthographe et construisez un texte clair avec des phrases courtes n'exprimant qu'une seule idée. Dernière précision : le CV est dactylographié tandis que la lettre de candidature est souvent manuscrite.

L'entretien d'embauche

Réussir un entretien d'embauche, c'est convaincre votre interlocuteur que vous êtes la bonne personne. Pas de panique : si l'on demande à vous rencontrer, c'est que vous êtes susceptible de convenir au poste à pourvoir. Avant l'entretien, renseignez-vous sur l'entreprise et ses activités. Préparez quelques réponses sur vos motivations, votre formation... Soignez votre présentation. Pendant l'entretien, restez maître de vos émotions. Montrez que l'emploi vous intéresse et répondez franchement aux questions posées.

Le contrat de travail

L'entretien s'est révélé concluant. L'entreprise décide de vous embaucher.

L'employeur va vous demander de signer un contrat de travail. Avant de signer, il est important de bien étudier le contrat proposé. Par exemple, vérifier la définition du poste, la durée du contrat, la période d'essai, le salaire...

infos+

→ Les différents types de contrats de travail

→ **Le contrat à durée indéterminée (CDI) : comme son nom l'indique, sa durée n'est pas précisée. Cela veut dire que l'emploi est stable mais pas forcément définitif. En effet, ce contrat de travail peut être interrompu par l'employeur ou par le salarié.**

→ **Le contrat à durée déterminée (CDD) : signé pour une durée précise, il peut être renouvelé. Il peut aussi se transformer en CDI si un poste se libère ou se crée... et si le salarié embauché en CDD a donné satisfaction.**

→ **Le contrat de travail temporaire (CTT) : c'est un contrat de travail signé avec une société d'intérim. Les entreprises peuvent recourir au CTT pour remplacer un salarié absent, répondre à une surcharge de travail ou pourvoir un poste saisonnier.**

Informez-vous aussi sur le site :
www.onisep.fr



Mon bilan personnel

À vos crayons, maintenant ! Cette dernière page vous permet de faire le point, de repérer ce que vous savez et les informations qui vous manquent. Conservez ce guide afin de pouvoir relire ce qui vous concerne. Votre orientation, c'est à vous de la prendre en main.

Vrai ou faux

1 • Le BEP, c'est suffisant pour trouver du travail. Pas la peine de continuer.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
2 • Les matières générales ne servent plus à rien en LP	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
3 • Il faut travailler dans toutes les matières pour pouvoir poursuivre ses études.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
4 • MC veut dire Mathématiques-Chimie.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
5 • Il n'y a pas que le bac pro et le bac techno, d'autres poursuites d'études existent.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
6 • Bac pro et bac techno n'ont pas les mêmes objectifs.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
7 • Après un bac techno, on continue ses études.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
8 • Avec un CAP, on peut trouver du travail.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
9 • En bac pro, on a plus de semaines de stage qu'en BEP	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F
10 • On ne peut pas préparer de bac pro en apprentissage.	<input type="checkbox"/> V	<input type="checkbox"/> F

Réponses / 8 à 10 : C'est bien. Vous êtes bien informé. Continuez ! - 5 à 7 : Il vous manque des informations, faites encore quelques efforts - 0 à 4 : Vous avez encore du chemin à parcourir pour être bien informé.

1 : F / 2 : F / 3 : V / 4 : F / 5 : V / 6 : V / 7 : V / 8 : V / 9 : V / 10 : F

Quelques bonnes questions à se poser

- Ai-je déjà une idée sur le métier que je souhaite exercer ? Si oui, laquelle ?
.....
- Les qualités personnelles exigées pour ce métier correspondent-elles à mon profil ? Inscrivez-les.
.....
- Ce métier nécessite-t-il de posséder un CAP, un BEP, un bac pro, un BTS ou un autre diplôme ? Lequel ?
.....
- Mes résultats scolaires sont-ils suffisants pour me permettre de préparer ce diplôme ? Mes points forts, mes points faibles.
.....
- Vais-je préparer ce diplôme au lycée ou en apprentissage ? Quels sont les avantages de chacune de ces deux formules ?
.....
- Ce métier offre-t-il des débouchés importants ?
.....
- Dans quel environnement s'exerce ce métier ? Grande entreprise, PME, artisanat ? Indiquez-le.
.....
- Si je ne parviens pas à me diriger vers ce métier, quelle autre solution puis-je envisager ?
.....
- Qui peut m'aider à préciser mes choix ?
.....

Avec **LES Clés** de l'actualité, chaque semaine, **OSEZ** vous informer !



“ Pour comprendre ”



“ Pour construire sa propre opinion ”

“ Pour s'ouvrir au monde ”



Hebdo - 12 pages
45 n° + 2 hors-série par an



OFFRE D'ABONNEMENT spéciale rentrée à retourner à Milan Presse, Service Abonnements, BP 25282, 31155 Fenouillet Cedex

OUI, je m'abonne aux *Clés de l'actualité*,
45 numéros par an + 2 hors-série :
72 € au lieu de 83,90 € et je choisis mon cadeau :

le **music bag**
(14)

le **sac de voyage**
(14)



N° RUE, N° RUE ANNEXE, N° BOULEVARD, N° AVENUE, N° PASSAGE, N° PLACE, N° ALLÉE, N° COUR, N° RUE DE LA
 COMPLEMENT D'ADRESSE (RESIDENCE, TSC, BAT)
 NUMERO RUE/AVENUE/BOULEVARD
 CODE POSTAL COMMUNE
 NUMERO DE TELEPHONE DATE DE NAISSANCE ADRESSE EMAIL

MODE DE PAIEMENT

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Milan Presse
 Carte bleue, ECMC ou Visa

N° _____ Date de fin de validité _____

3 derniers chiffres du N° figurant au dos de votre carte _____

Signature indispensable ▶

ABONNEMENT RAPIDE Par Internet : www.milanpresse.com E-mail : accueil@milan.fr
Par fax : 05 61 76 65 67 Par tél. : 0 825 80 50 50 (0,15 €/min) du lundi au samedi de 8 h à 20 h

* Pour recevoir au prix de vente au numéro (1,80 € le magazine et 1,20 € le hors-série), vous bénéficiez d'un droit d'accès ou de rectification de votre fiche dans le cadre légal (art. 27 de la loi 78-17 du 6 JANVIER 1978). Offre valable 3 semaines. Cadeaux ou services réservés à tout nouvel abonné de la France métropolitaine, expédies sous 3 semaines dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles. Pour l'échange et les 5047 FOM, nous consulter. Pour la Belgique : 02 235 53 33. Pour les États-Unis et le Canada : 1 5 606 963 1314. Adresse postale : 02011-0176 de 11. Si vous souhaitez que la proposition de renouvellement d'abonnement nous soit envoyée à une adresse différente, merci de bien vouloir nous communiquer votre adresse.

courrier

services financiers

colis

**Il voulait développer
ses compétences dans
une grande entreprise
de services.
C'est fait !**

Plus que jamais, notre monde devient celui des échanges. S'appuyant sur près de 300 000 collaborateurs, La Poste favorise ce mouvement en offrant à ses 30 millions de clients un service performant et une qualité relationnelle unique. La complémentarité de ses métiers lui permet de réaliser aujourd'hui plus de 60% de son chiffre d'affaires dans des secteurs hautement concurrentiels.

Vous vous reconnaissez dans nos ambitions ? La Poste vous offre plus de 250 métiers en fonction de votre qualification, de votre formation et de vos aspirations. Après votre diplôme ou en alternance, nous vous permettrons de mettre à profit vos qualités personnelles et professionnelles.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site www.laposte.fr

La confiance a de l'avenir

LA POSTE 

www.laposte.fr